

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 14 avril 2016 portant changement d'appellation des pelotons d'intervention interrégionaux de la gendarmerie d'Orange (Vaucluse), de Toulouse (Haute-Garonne), de Dijon (Côte-d'Or), de Reims (Marne), de Nantes (Loire-Atlantique) et de Tours (Indre-et-Loire)

NOR : INTJ1607095A

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête :

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} avril 2016, les pelotons d'intervention interrégionaux de la gendarmerie changent d'appellation et deviennent les «antennes du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale».

Article 2

Le peloton d'intervention interrégional de la gendarmerie d'Orange (Vaucluse) prend l'appellation d'«antenne du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale – Orange».

Le peloton d'intervention interrégional de la gendarmerie de Toulouse (Haute-Garonne) prend l'appellation d'«antenne du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale – Toulouse».

Le peloton d'intervention interrégional de la gendarmerie de Dijon (Côte-d'Or) prend l'appellation d'«antenne du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale – Dijon».

Le peloton d'intervention interrégional de la gendarmerie de Reims (Marne) prend l'appellation d'«antenne du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale – Reims».

Le peloton d'intervention interrégional de la gendarmerie de Nantes (Loire-Atlantique) prend l'appellation d'«antenne du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale – Nantes».

Le peloton d'intervention interrégional de la gendarmerie de Tours (Indre-et-Loire) prend l'appellation d'«antenne du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale – Tours».

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 avril 2016.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de la gendarmerie nationale,
D. FAVIER